

L'énergie

élevé des sources non classiques et du pétrole importé, sur lequel nous n'avons aucun moyen de contrôle.

En ce qui concerne le prix du pétrole obtenu par des méthodes non traditionnelles, il y a maintenant très peu de désaccord en principe. Le ministre a signalé que le gouvernement a offert un prix de \$38 le baril plus un indice d'inflation, ce qui fournira les fonds nécessaires pour permettre aux projets d'exploitation des sables bitumineux d'aller de l'avant sans interruption.

Quant au pétrole obtenu par les méthodes traditionnelles, nous convenons tous que son prix doit augmenter mais il y a eu des différends sur la question de savoir s'il fallait lier le prix canadien au cours mondial. Ce n'est pas notre intention et notre politique vise à maintenir un prix spécial pour le Canada.

Certaines des questions soulevées cet après-midi avaient trait davantage à la politique fiscale qu'à la politique énergétique. Il a été question de la répartition des recettes pétrolières entre les producteurs, les provinces et le gouvernement national. Le ministre a signalé que, dans les autres États fédéraux, les recettes du gouvernement central représentent une part beaucoup plus importante des recettes totales qu'au Canada. De toute évidence, le gouvernement fédéral a besoin de plus d'argent pour remplir ses obligations relativement à la redistribution des richesses grâce à la péréquation. Il a manifestement besoin de plus d'argent pour éliminer progressivement le programme d'indemnisation des importateurs de pétrole et pour être en mesure d'assurer les stimulants nécessaires aux nouveaux projets dans le domaine de l'énergie.

En outre, tout en reconnaissant que l'industrie a besoin d'investissements pour exploiter les sources non traditionnelles de pétrole, nous aussi savons qu'il faut rapidement prendre des mesures d'envergure pour favoriser une plus grande participation canadienne à l'industrie pétrolière.

Ces jours derniers, nous avons discuté du rapatriement de la constitution. Quant à moi, j'estime que nous n'avons pas encore rapatrié notre économie. Notre politique énergétique y contribuera puisqu'elle vise directement à canadianiser davantage l'industrie pétrolière.

En présentant sa motion, le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) a parlé des problèmes d'approvisionnement qui peuvent se poser et a brossé un tableau plutôt sombre des terribles pénuries qui nous attendraient selon lui. Je tiens à rappeler à la Chambre que le gouvernement a négocié avec succès des ententes pour l'importation de pétrole mexicain. Je suis d'ailleurs heureux de signaler que les premières livraisons nous parviendront très bientôt.

● (1720)

En outre, au Canada à l'heure actuelle, nous avons des stocks de pétrole qui atteignent quelque 160 millions de barils, ce qui n'est nullement négligeable. Ces réserves représentent environ 90 jours de consommation de pétrole et plus de 1,000 jours—trois ans—durant lesquels nous consommons nos importations nettes de pétrole à l'heure actuelle.

Néanmoins, le gouvernement s'est ainsi engagé à prendre d'autres moyens qui permettront également aux Canadiens de s'assurer que leurs approvisionnements de pétrole à l'étranger

suffiront à répondre à tous leurs besoins essentiels. Nous examinons actuellement, par exemple, de nouveaux moyens de nous constituer un stock pétrolier d'urgence. Je dois signaler qu'étant donné les importations pétrolières plutôt modestes du Canada, ce stock d'urgence n'a pas à être trop vaste. Un stock provisoire de 15 à 25 millions de barils assurera une protection de six mois à un an contre une perte de 10 à 20 p. 100 de nos importations actuelles de pétrole brut. En cas même de bouleversements plus graves, ce stock permettra d'évaluer la situation et de recourir, au besoin, à nos mesures exceptionnelles de répartition.

Pour ce qui est aussi de la possibilité d'approvisionnements d'urgence, dont le député a parlé tout à l'heure, nous sommes très avancés dans la préparation de plans pour la répartition de brut aux raffineries et de produits pétroliers aux acheteurs en gros. Si la situation était tellement grave que le rationnement devenait nécessaire, tout est prévu.

J'ajoute qu'à l'instar d'autres pays industrialisés du monde occidental nous procédons à un troisième test pour éprouver les modes d'allocation du pétrole par l'office international de l'énergie. Il est possible qu'il fasse découvrir les améliorations que nous pourrions apporter au besoin à nos méthodes actuelles.

Le député d'en face a aussi parlé cet après-midi d'économie de l'énergie et d'énergie renouvelable. Je voudrais en parler pendant quelques instants pour montrer encore mieux ce que le gouvernement a fait, ce qu'il fait et ce qu'il fera pour doter le Canada d'une nouvelle politique énergétique capable d'apporter aux Canadiens la sécurité et la justice auxquelles ils ont tous droit en matière d'approvisionnement.

En ce qui concerne l'économie d'énergie, le gouvernement du Canada a récemment mis en route, de concert avec les gouvernements provinciaux, des programmes devant aboutir à des économies d'énergie intéressantes ou à de nouvelles sources d'énergie. De plus, il vient tout récemment de signer un accord avec le gouvernement de la Saskatchewan. Il a au total consacré près de 120 millions de dollars à des projets conjoints avec les gouvernements provinciaux dans le cadre de ce programme d'économie d'énergie.

L'industrie se place parmi les plus grands consommateurs de pétrole au Canada et nous avons établi, en collaboration avec divers secteurs, des programmes qui ont jusqu'ici permis de réduire sensiblement la quantité de pétrole utilisé par l'industrie, surtout par le secteur manufacturier. De concert avec l'industrie, nous avons également fixé de nouveaux objectifs; nous espérons de fait réduire de 23 p. 100, par rapport à l'année de base 1975, la quantité de pétrole consommé par l'industrie canadienne.

Je n'ai certes pas besoin de rappeler à la Chambre, lorsque nous discutons d'économie d'énergie, le succès du programme d'isolation thermique des maisons canadiennes. Au titre de ce programme, le gouvernement a accordé plus de 200 millions de dollars aux Canadiens pour leur permettre de mieux isoler leurs maisons. Le programme sera d'ailleurs modifié et élargi, ce qui permettra d'accroître son efficacité et son champ d'application.